

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT

TÉLÉVISION

Radio - Art

Rue des Mayennets - SION

Feuille d'Avis du Valais

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an	Fr. 34.-	Pour l'étranger demander le tarif
6 mois	Fr. 18.-	
3 mois	Fr. 10.-	

Organe officiel de l'Association Valaisanne de Football et d'Athlétisme

Administration et Rédaction : Sion. Tél. (027) 2 19 05 - 2 31 25

Bureau pour le Bas-Valais : Avenue de la Gare, Martigny. Tél. : (026) 6 07 52

Administration : av. du Midi 8, Sion — CCP II c 5111 — Rédaction : rue Pré Fleuri, Sion — Régie des Annonces : Publicitas S.A., Sion, av. du Midi, et ses agences en Suisse

9 NOVEMBRE

J. J. Servan-Schreiber écrivait il y a quelque temps dans l'Express à propos du général de Gaulle: «On oublierait son personnalisme excessif s'il avait fait la paix en Algérie.» Je relève le mot «personnalisme» qui pour le rédacteur en chef de l'Express signifie sans doute «individualisme». En effet, dans ses anciennes éditions, le Larousse en 2 volumes donne du personnalisme cette définition: «Vice de celui qui rapporte tout à lui seul.» L'édition actuelle donne aussi, il est vrai, une autre définition: «Doctrines morale et sociale fondée sur la valeur absolue de la personne. (En ce sens se distingue de l'individualisme.)»

Il est certain que le mot «personnalisme» recouvre des contenus fort différents et si l'on n'en donne pas chaque fois des définitions précises, on risque bien de faire naître de nombreux malentendus. En 1903 déjà, Renouvier publiait un ouvrage intitulé «Le personnalisme». Mais quelle différence d'orientation entre sa doctrine et le personnalisme chrétien de Mounier! La même difficulté se présente lorsqu'il s'agit de définir l'existentialisme: le mot désigne des tendances si diverses! Nous pouvons cependant les caractériser grâce à l'Introduction aux existentialismes de Mounier et à l'ouvrage de Régis Jolivet: Les doctrines existentialistes de Kierkegaard à J. P. Sartre. Il nous manquait pour les personnalismes un ouvrage de synthèse. C'est chose faite aujourd'hui. J'ai lu avec un grand intérêt l'étude de Jean Lestavel: Introduction aux Personnalismes, préfacé par Jean Lacroix. Il fallait trouver un point de comparaison, à partir duquel il serait plus aisé de marquer les ressemblances et les différences, les apports positifs et les lacunes des tendances actuelles du personnalisme. C'est le personnalisme de Mounier que Jean Lestavel a choisi comme base, parce qu'il est «le plus complet» à ses yeux, qu'il exprime le réalisme intégral, que s'il a le souci constant de défendre les droits de la personne dans un monde qui l'écrase, il se garde bien de l'enfermer sur soi, mais la projette hors d'elle-même vers autrui et vers le monde, et qu'il accorde par conséquent une place de choix à la communauté. L'auteur se contente d'en rappeler les lignes directrices pour le confronter aux autres tendances. Son ouvrage, ainsi qu'il le dit lui-même, suppose une bonne connaissance du personnalisme de Mounier.

J'aime surtout dans ce précieux document ce qui concerne la communauté. Jean Lestavel qui dirige La Vie nouvelle, mouvement d'adultes de formation et d'action communautaire, donne au mot «communautaire» un sens vaste, alors que trop souvent, par opposition à la «société» plus ou moins impersonnelle, on a tendance à le ré-

Notes hebdomadaires

server pour qualifier les rapports intercommunautaires — respect de chacun et responsabilité réciproque — toutes les organisations, toutes les institutions, tous les groupements, toutes les associations qui ont pris une place de plus en plus importante dans notre société. Il ne suffit pas de constater l'interpénétration de plus en plus grande des hommes: ces relations «inévitables» doivent devenir vraiment des relations «humaines».

11 NOVEMBRE

Reçu une lettre circulaire de la revue Esprit et le numéro spécial de Témoignage chrétien du 27 octobre, deux documents qui nous renseignent sur la brutalité de la répression policière lors des manifestations des Algériens à Paris les 17 et 18 octobre. J'ai lu attentivement ces textes et particulièrement ce numéro de Témoignage chrétien qui m'a profondément bouleversé. Car il ne s'agit pas ici d'ouï-dire et d'hypothèses, mais bien de témoignages authentiques: l'emploi par un grand nombre de policiers de méthodes qui rappellent de bien tristes souvenirs de l'histoire passée. Il faut lire ce document et sentir toute la détresse humaine exprimée par des photos qui ne mentent pas. On veut espérer que le gouvernement français ne continuera pas à cacher la vérité sur cette question et qu'au lieu de se faire par son silence le complice du crime, il châtiara les coupables, après une enquête sérieuse. Il serait préférable aussi qu'il réponde à ceux qui s'inquiètent légitimement de tant de cruautés autrement que par la saisie des journaux.

Il importe de remarquer ici que les policiers n'avaient pas l'excuse de la légitime défense. Les Algériens n'étaient pas armés et ils ont manifesté pacifiquement: tous les témoins impartiaux le disent. Alors, pourquoi toutes ces violences, pourquoi tant de coups de matraques et tant de morts, pourquoi ce parquage honteux de milliers d'entre eux, pourquoi toutes ces atteintes à la dignité de l'homme?

Devant ces faits, comment reconnaître les vrais patriotes? Ceux qui se taisent, pour ne pas créer de nouveaux embarras à un gouvernement qui en a déjà bien assez, ou ceux qui protestent au nom de la dignité de l'homme?

J. M. Domenach, directeur de la revue Esprit s'est étonné du silence de Mauriac sur un problème aussi important et il lui a écrit. La réponse de Mauriac dans son dernier Bloc-Notes ne me paraît pas tout à fait satisfaisante:

«Oui, pourquoi me suis-je, tu? Parce que je n'avais pas de preuves? Ce serait mentir: j'ai reçu des lettres privées dont l'accent ne trompe pas. Le vrai est que je me sens recréé et saoulé d'une telle horreur depuis tant d'années que mon premier mouvement n'est plus de protester comme naguère, ni même de crier, car cela se passe maintenant sous la présidence du général de Gaulle.» Si je comprends bien, une des raisons du silence de Mauriac serait son amitié et son admiration pour le général de Gaulle.

Oui, de Gaulle est un homme courageux qui a tiré la France du «bourbier» et qui s'efforce de résoudre patiemment les difficultés accumulées par les fautes des hommes politiques qui avaient en main les destinées du pays. Pour trouver une solution raisonnable aux problèmes extérieurs et notamment à celui de l'Algérie, il ter-personnels les plus affectifs. Or il est important de pénétrer d'esprit a dû et doit encore surmonter des

obstacles redoutables à l'intérieur, lutter contre l'entêtement de ceux qui se cramponnent en dépit du bon sens à un passé révolu. Dans une tâche aussi ingrate, il fait preuve d'une énergie dont peu d'hommes sont capables. Tout cela, nous le savons. De Gaulle lui-même n'a pas voulu cette brutale répression policière. Mais il ne faut pas, sous prétexte de le soutenir, approuver tout ce que font ses subordonnés, même s'ils disent agir en son nom et pour le bien du pays. Mauriac constate que «l'Etat, lui, est devenu dépendant de sa police». Mais alors les rôles sont renversés. Et il poursuit, parlant du général de Gaulle: «...la police lui demeure étrangère. La police relève de l'intérieur. Pour lui, il la subit comme nous tous.

S'il ne pouvait souffrir ce qui se passe il lui resterait de se démettre, mais cela aussi lui est interdit.» Est-ce à dire qu'il faille rester muet devant les actes de violences?

Cela regarde la France, me dirait-on peut-être. Pardon! Cela regarde tous les hommes. Le respect de la dignité de l'homme n'est pas une affaire «intérieure».

Candide MOIX

LE NOUVEAU CATALOGUE

MARKLIN

EST ARRIVE

NOUS AVONS REÇU POUR VOUS TOUS LES JOUETS

WISA-GLORIA

Réservez pour Noël

à la Bonne Menagère SION

CONSTANTIN FILS S. A.

Rue de Lausanne

Les communes suisses et leurs habitants

Il y a aujourd'hui 3095 communes en Suisse. Leur nombre a un peu diminué — par suite des fusions — depuis 1870 où l'on en comptait 3193. Mais, hormis ce phénomène qui a fait disparaître quelques communes généralement minuscules, leur effectif est d'une assez grande stabilité. Plus en tout cas que celui de la population de la Suisse, qui a passé de 2 655 001 habitants en 1870 à 5 429 061 habitants en 1960, soit lors du dernier recensement.

Les communes — cellules politiques de base — sont théoriquement égales en droit. En fait, il en est d'elles comme des hommes: telles sont puissantes, telles autres, misérables. Ces dernières ne sont pas, d'ailleurs, les plus malheureuses et je me plaindrais assez à vivre dans certaines communes rurales où l'habitant ne paie pas d'impôt, si même il ne reçoit pas quelques fagots ou le droit de faire paître sa vache sur les communaux. Mais ce bonheur bucolique — si rare en notre monde technique — n'a aucune portée politique et l'on voit la puissance rester entre les mains des communes où à mon gré il fait le moins bon vivre car elles sont le paradis du bruit et de l'agitation urbains. Il y a en effet un écart de taille entre les 440 170 citadins de Zurich et les 11 hommes libres qui résident encore dans la paisible commune d'Illens.

Il faut d'ailleurs reconnaître que le charme des lieux champêtres ne semble pas exercer un pouvoir d'attraction bien grand sur les hommes de notre temps, puisque les 39 communes suisses comptant moins de 50 habitants sont toutes en perte de vitesse et que telles d'entre elles se dépeuplent même rapidement. Au profit de qui? Des grandes villes, bien sûr, mais plus encore des cités de moyenne envergure. La statistique fédérale nous montre en effet qu'au cours de la dernière décennie, les villes de dix à vingt mille habitants ont eu le plus fort taux d'augmentation (33,3% en moyenne), suivies des villes de vingt à cinquante mille habitants avec 20,3%, puis des cités comptant de cinquante à cent mille personnes, avec 16,2%. Quant aux cinq grandes villes dont la population dépasse les cent mille unités, leur d'augmentation n'a été que de 14,4%. Il est intéressant de constater que ce taux a même diminué par rapport à 1950.

N'allons pourtant pas en conclure que si cette tendance se maintient, nous verrons nos grandes cités se dépeupler tout comme les communes de moins de cinquante habitants! La réalité est plus complexe. Nous nous trou-

vons devant des noyaux urbains formant des villes autrefois centrées sur une seule commune dont elles ont pris le nom, mais qui s'étendent aujourd'hui sur plusieurs communes qu'elles n'ont pas politiquement absorbées. Ces communes centrales sont actuellement surpeuplées; les terrains à bâtir y sont rares et hors de prix. Aussi y voit-on proliférer les bureaux, tandis que les simples locataires tendent à se rendre dans la périphérie, où ils trouvent d'ailleurs plus de tranquillité. Cette force centrifuge entraîne une croissance des communes circonvoisines de nos grandes villes, laquelle est, dans la majorité des cas, plus rapide que celle de la commune centrale. Dietikon, dont la population a plus que doublé en dix ans est le cas limite de cette tendance que l'on retrouve sans changement dans les statistiques de la construction.

Résumons-nous: les statistiques fournies par le dernier recensement nous montrent donc l'existence d'un double phénomène agissant en sens contraire, sans pourtant être contradictoire. Son premier aspect est l'attrait croissant des villes sur la population suisse, attrait qui est notamment

démonstré par le fait que l'accroissement y est souvent dû plus à l'immigration qu'à l'excédent des naissances. Il y a ainsi une force centripète incontestable, dont les cantons agricoles font les frais. Ces derniers, en effet, ont un accroissement de population provenant essentiellement des naissances, tandis que l'émigration y est supérieure à l'immigration. Le second aspect du phénomène est au contraire une force centrifuge qui se manifeste dans les agglomérations urbaines, la population s'accroissant plus rapidement dans les communes suburbaines que dans la commune centrale. Ces deux courants ne sont pas contradictoires, avons-nous dit: en effet, si l'on considère comme grandes villes non une commune centrale seulement, mais l'ensemble d'une agglomération urbaine, on constate que la vie citadine gagne beaucoup de terrain et que les cinq villes de plus de cent mille habitants groupent actuellement un habitant sur cinq de la Suisse. Par contre, au sein même de ces cités, on assiste à une fuite vers les bords d'habitants en quête de quartiers plus calmes que ceux du centre.

M. A.

La voiture amphibie fait sa preuve au Canada



«Amphicar», une voiture amphibie construite en Allemagne a fait ses preuves au Canada, où fut faite cette photo. Le véhicule atteint la vitesse de 16 km/h sur l'eau et de 140 km/h sur la route.

Un grand paquebot français quitte l'Amérique



Le plus grand paquebot français, le «Liberté» a quitté New York pour son dernier voyage. Plus de mille personnes étaient venues lui dire un ultime adieu.

Honneur
au travail valaisan



QUINZAINÉ VALAISANNE

ACHETER VALAISAN

C'EST DONNER LA PRÉFÉRENCE

AUX ARTICLES

Confectionnés ou Fabriqués EN VALAIS

Main - d'œuvre valaisanne - Industries valaisannes

VOYEZ NOS VITRINES



VOYEZ NOS VITRINES

MONTHEY - MARTIGNY - SAXON - SION - SIERRE - VIEGE

- Lisez la Feuille d'Avis du Valais -

On cherche pour entrée im-
médiante

6 CHARPENTIERS 1 MANŒUVRE

avec permis de conduire.
Travail assuré toute l'année.
Offres écrites sous chiffre P
15304 S à Publicitas Sion.

C. F. F.

Pour tenir compte de l'attribution et
de l'entretien de nouvelles locomotives,
les Ateliers C.F.F. d'Yverdon
engagent

3 MECANICIENS - ELECTRICIENS 5 MECANICIENS

qualifiés, ayant quelques années de
pratique si possible.
Prestations sociales intéressantes. Un
samedi sur deux de libre, service
régulier.

Faire offres manuscrites aux Ateliers
C.F.F., Yverdon.

GROS RABAIS

Chèvres entières . . .	Fr. 3.20
Quartiers devant . . .	Fr. 2.90
Quartiers derrière . . .	Fr. 3.90
Moutons, quartiers devant	Fr. 4.50
Saucisses de chèvres, la spécialité tessinoise pour rôtir ou pour manger cru . . .	Fr. 2.80
Salametti nostrani . . .	Fr. 9.-
Saucissons de porc . . .	Fr. 5.-
Mortadella Nostrana	
Tessinois . . .	Fr. 6.50
Mortadella Bologna . . .	Fr. 5.30
Salami tessinois 1re qual. provenant de stock . . .	Fr. 11.-
Lard Nostrano salé . . .	Fr. 3.90
Lard maigre salé ou fumé	Fr. 7.50

Expéditions soignées et rapides
contre remboursement.

Se recommande :

Boucherie Aldo FIORI, Cevio (TI)
Tél. (093) 8 71 18
(On est prié d'écrire lisiblement)

JAMAIS LE DIMANCHE

MELINA MERCOURI - JULES PASSINI

GRAND PRIX

DE LA MEILLEURE
INTERPRETATION

A CANNES

C'EST DE CE FILM,

VERITABLE TRIOMPHE DE LA JOIE DE VIVRE
QUE NOUS VIENT LA CELEBRE CHANSON :

LES ENFANTS DU PIREE

CHANTEE PAR

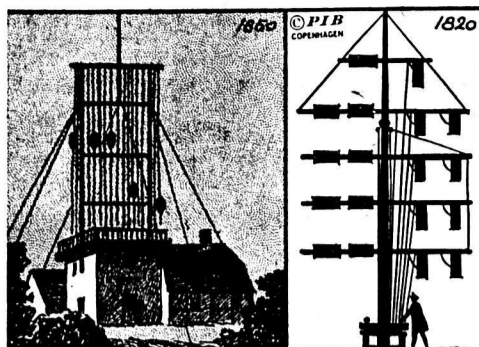
MELINA MERCOURI

JOYEUX !
FRAIS !
ENSOLEILLE !
SAVOUREUX !
IRRÉSISTIBLE !

LE FILM
QUI FAIT
RIRE ET
CHANTER
LE MONDE
ENTIER

DES 18 ANS REVOLUS

DES MERCREDI 15 Novembre au CINEMA ARLEQUIN



triche à Moscou en passant par Varsovie (220 stations établies dans des tours de maçonnerie et équipées de 6 télégraphistes). Mais dès que le télégraphe électrique

Le télégraphe électrique prend la relève
Pendant les 30 années qui suivirent sa mise en pratique, le télégraphe optique se répandit dans beaucoup de pays. La Russie avait une ligne qui reliait la frontière d'Au-

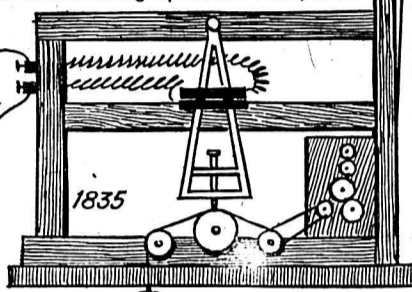


fit son apparition, le czar fit démolir les tours et envoya des ingénieurs pour placer des fils.

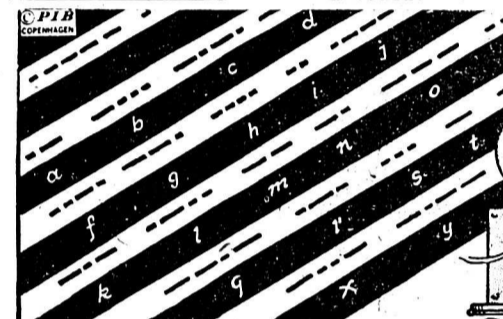
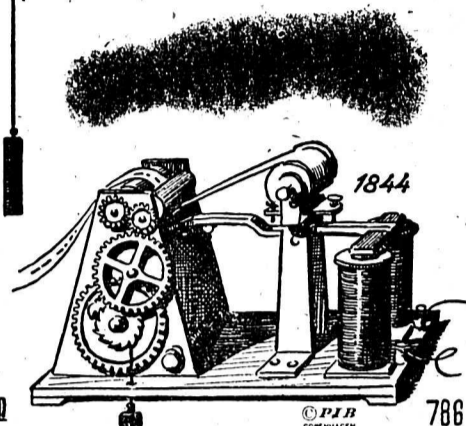


Les points et les barres
L'homme qui imagina le système des points et des barres pour télégraphier fut un américain, Samuel Morse (1791-1872). Il était,

à l'origine, un excellent sculpteur et peintre. En 1813, il reçut une médaille d'or à Londres pour son « Hercule mourant ». En 1825, il fonda l'« Académie de dessin » en Amérique et devint par la suite professeur d'art à l'université de New-York. Lors d'un voyage en mer, revenant d'Europe en 1832, il conçut l'idée de son télégraphe. En 1835, il ex-

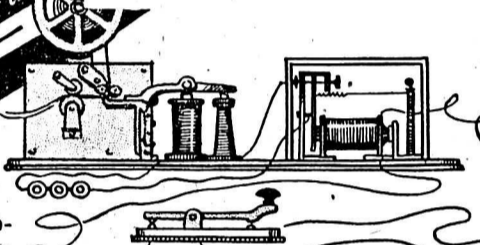


posait son premier appareil. Deux ans plus tard, il prenait un brevet pour un modèle perfectionné.

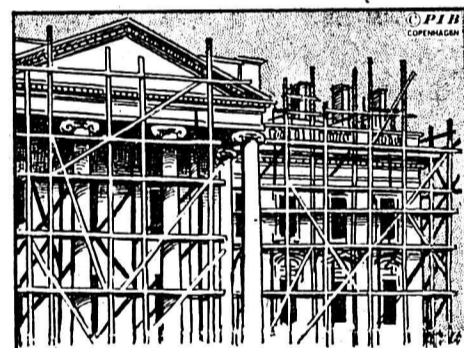


Déception et succès
En 1838, Morse tenta d'obtenir des subsides du Congrès américain, mais on se moqua de lui. Cependant, après 4 ans de déception et d'attente, on lui octroya enfin 30.000 dollars pour construire une ligne d'essai entre Baltimore et Washington. En

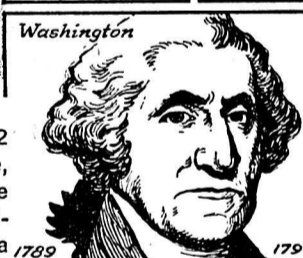
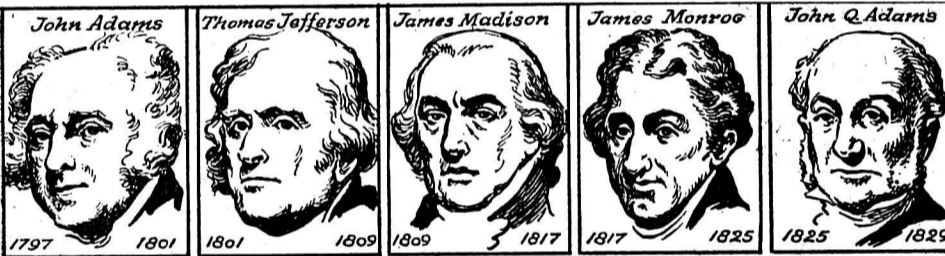
1844, on télégraphiait la première dépêche : « What hath God wrought ? » (Qu'est-ce que Dieu a obtenu ?) Le succès était assuré. Tout le monde s'empressa de le couvrir d'honneurs. Cependant une somme de



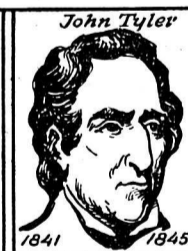
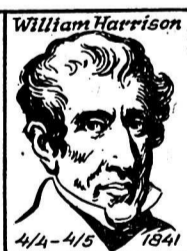
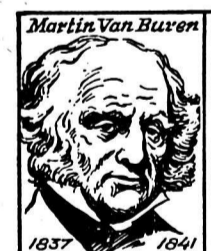
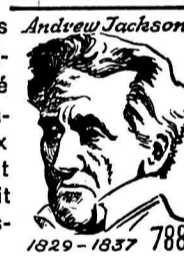
200.000 frs, cadeau commun des pays européens, passa presque entièrement à couvrir les frais des procès engagés pour protéger son brevet.



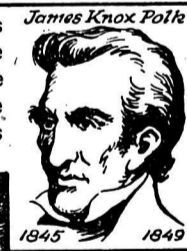
La Maison Blanche
Ce fut le Président Washington qui en 1792 posa les fondations de la Maison Blanche, la demeure des présidents de la république des USA. Il ne parvint pas à y habiter lui-même. Son successeur, John Adams, vit la



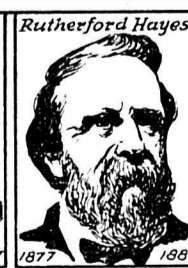
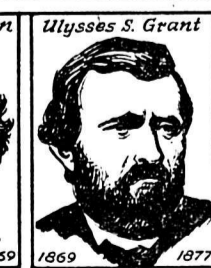
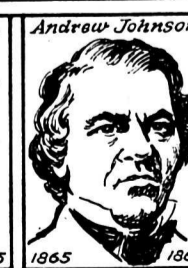
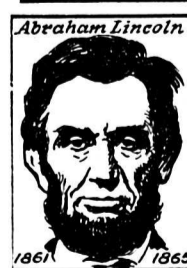
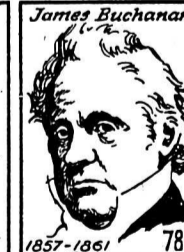
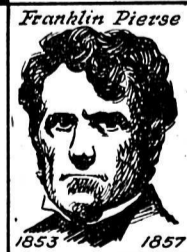
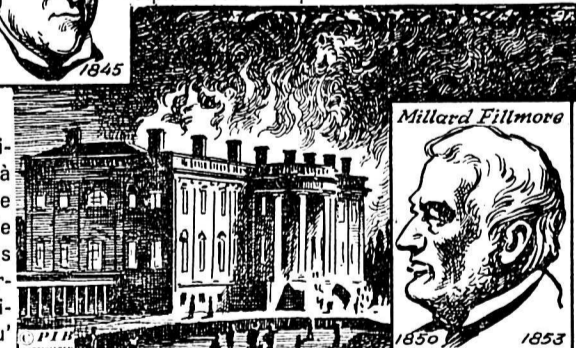
fin de son mandat arriver trois mois après son emménagement. A ce moment, le bâtiment n'était pas encore entièrement terminé (1801). Le couple présidentiel devait traverser des échafaudages pour arriver aux pièces habitables. Madame Adams pendait son linge dans la salle d'audience. Le toit était si lourd que plusieurs murs se tassèrent.



elle y donnait. Le président suivant, James Monroe (1817-25) fut lui aussi accusé de gaspillage parce qu'il fit l'acquisition de meubles français fort chers et de vaisselle d'or, le tout destiné à impressionner les diplomates européens.

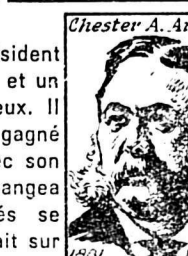
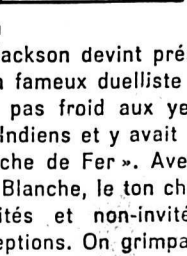


Incendie et réceptions
Sous le mandat du président James Madison, les troupes anglaises mirent le feu à certaines parties de la Maison Blanche (1814). Quand elle fut à peu près restaurée et peinte en blanc pour couvrir les traces du feu, l'élégante Mme Madison, Dolly, surnommée « Sa Majesté », fut vivement critiquée à cause du luxe des réceptions qu'



les chaises, cassait des verres et serrait des mains. Lors de la réception d'adieu en 1837, la Pennsylvanie envoya un gigantesque fromage de 700 kgs. Des centaines d'invités se le disputèrent, les meubles et les murs en furent enduits et le résident pouvait encore le fromage quand le successeur y emménagea, deux semaines plus tard.

Changement de ton
En 1829, Andrew Jackson devint président des USA. C'était un fameux duelliste et un homme qui n'avait pas froid aux yeux. Il avait combattu les Indiens et y avait gagné le surnom de « Flèche de Fer ». Avec son entrée à la Maison Blanche, le ton changea complètement. Invités et non-invités se pressaient aux réceptions. On grimpa sur



Exclusivité
F.A.V.

Mode «61» - Style Elégance



Manteau dame, mohair uni, col véritable vison, manches rapportées, dos kimono, dans les coloris honey, standard, kohinoor

245.-

a la
PORTE NEUVE

Tel. 2398

SION

SA

SION

DES CE SOIR AU CAPITOLE

UN TRES BON FILM D'AVENTURES EN CINEMASCOPE et COULEURS



LE GRAND SAM

avec JOHN WAYNE - STEWART GRANGER - ERNIE KOVACS et CAPUCINE
Parlé français

Dès 16 ans révolus

...et voici
nos belles
occasions

- Mercedès 100, 1956, essence
9,6 CV, limousine 5-6 pl.
- Citroën 2 CV, de 1953 à 1960
2,1 CV, plusieurs voitures
à choix, plusieurs fourgon-
nettes.
- Citroën ID-19, 1957 et 1958
9,7 CV, limousine, 5 pl.
- Citroën DS-19, 1957
9,7 CV, limousine
- Ford Zéphir, 1956, 11,5 CV,
limousine 5 pl.
- Simca Aronde 1958,
station-wagon, 4-5 places
ou 600 kg.

1 VW de luxe mod. 1953
limousine noire, toit ouvrable,
houssée, peu roulée, parfait
état.

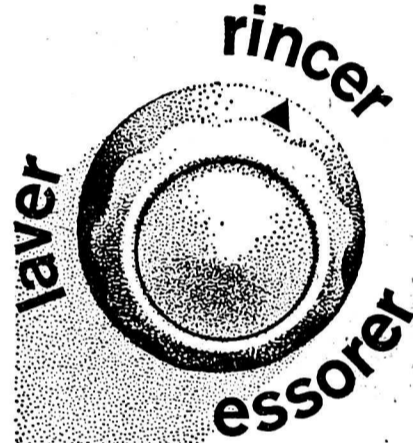
Fiat 1500, sport Cabriolet
2 places, 1960
avec Hardtop, belle voiture,
soignée.

Toutes ces voitures sont con-
trôlées par nous, se trouvent
en parfait état, et sont présen-
tées à l'expertise cantonale
par nos soins.

Garage Moderne

SION

Tél. (027) 2 17 30
Agence Citroën



Miele - votre linge
plus propre que jamais!
Pourquoi?

La Miele a son petit secret - petit
mais raffiné. Demandez qu'on vous
l'explique avant de faire votre choix.

Miele

REYNARD RENE

Appareils électroménagers

Les Rochers SION

Tél. (027) 2 38 23

Sténo-dactylo

Entreprise de Sion engagerait
sténo-dactylo pour travail 1/2
journée.

Offres écrites sous chiffre P
15466 S à Publicitas Sion.



Othmar D'Andrés, Sierre
Garage le Parc, tél. (027) 5 15 09

Vente aux enchères

Les biens de Monsieur Charles
DARBELLAY de Valentin, à
Sion, mettront en vente aux
enchères, mercredi 22 novem-
bre courant à 20 h. 15, au
Café des Diablerets à Vétroz,
les immeubles suivants:

No 831 folio 4, RF. Vétroz,
Champmaray, Vigne, 431 m²

No 1714 folio 8, RF. Vétroz,
Amandoleyre, Vigne, 766 m²

No 11822 folio 3, RFF. Vétroz,
Raffot, Vigne, 540 m²

Prix et conditions à l'ouver-
ture des enchères.

par ordre:

Max CRITTIN, notaire
Sion.

les plus beaux jouets



sont exposés dans notre local

(à côté Rouiller fleurs)

Martigny



Au groupe athénien de la Nouvelle Société helvétique

Par ses multiples aspects si différents les uns des autres mais-tous aussi captivants, la Grèce exerce un attrait particulier sur ceux de nos compatriotes qui désirent émigrer. Le passé historique, le climat et l'accueil spontané qu'on trouve en Grèce sont autant de facteurs déterminants pour toute personne qui veut se recréer une existence hors de son propre pays. Si ce n'était le chômage qui règne en Grèce, et qui oblige les autorités que cela concerne à limiter l'octroi de l'autorisation de travail aux étrangers, la colonie suisse, forte de 380 membres — dont 113 double-nationaux — serait sensiblement plus nombreuse. Malheureusement, la situation est telle que, abstraction faite des membres de la colonie installés depuis de nombreuses années dans le pays et qui de ce fait ont acquis le droit d'exercer leur profession, seules les institutrices, gouvernantes et nurses, actuellement au nombre de 70, peuvent encore aujourd'hui obtenir sans difficulté un permis de travail. A ce propos, on est heureux de constater combien les Suissesses sont recherchées par les familles grecques désireuses de confier à un personnel qualifié l'éducation de leurs enfants. Le sérieux et le bon renom qu'ont su acquérir nos compatriotes ainsi que les excellents résultats obtenus dans l'exercice de leur profession de pédagogues expliquent cette préférence marquée à leur égard.

Il y aurait également lieu de noter en passant qu'à la suite de l'intérêt croissant marqué par certains milieux suisses pour l'hôtellerie en Grèce, quelques établissements de premier ordre sont exploités depuis une année par des compatriotes. Aussi, assistons-nous actuellement à l'arrivée d'un nombre relativement élevé de personnel suisse qualifié auquel sont confiés les postes importants dans ces établissements.

La grande majorité de la colonie suisse est installée à Athènes. Cent soixante compatriotes sont membres de la N.S.H., Groupe athénien, qui met à leur disposition un local lui appar-

tenant et appelé «Foyer Suisse». Ce foyer est ouvert chaque mercredi après-midi et le Comité s'emploie à y entretenir une vie active de société. On y organise des conférences, des causeries avec images lumineuses et des séances de projection de films suisses, mis à notre disposition par le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Les soirées de nos compatriotes d'Athènes qui retrouvent ainsi, durant quelques heures de détente, une atmosphère très «helvétique». Tous les problèmes importants touchant les Suisses de l'étranger font l'objet d'une discussion au cours de réunions organisées à cet effet.

Parmi les grandes manifestations de l'année figure, comme il se doit, la célébration de notre Fête nationale. En raison des chaleurs caniculaires qui règnent à cette époque, la colonie se réunit dans la banlieue d'Athènes. Cette année, par exemple, c'est au bord de la mer, dans la merveilleuse baie de Vouliagmeni, que nos compatriotes ont évoqué les feux du Grütli. Après un banquet organisé par le Foyer, des discours sont prononcés et la soirée se termine sur des chants nationaux et des jeux de société.

Après dix années de vie, l'Ecole suisse d'Athènes, qui avait ouvert ses portes en 1955, a été obligée, en raison du nombre insuffisant d'élèves fréquentant les cours, de cesser son activité. Alors qu'à ses débuts l'école comptait 19 élèves, le nombre s'était trouvé réduit à 7 en 1959. Durant ces dix années, les cours ont été donnés par des institutrices suisses diplômées.

Pour terminer ce bref aperçu sur la vie de la colonie suisse en Grèce, je m'en voudrais de ne pas signaler les nombreuses compatriotes qui épousent des ressortissants grecs. Toutes ces Suissesses tiennent à conserver leur liens avec la mère-patrie et accomplissent à cet effet les formalités nécessaires pour conserver leur nationalité après leur mariage. Il est heureux de constater que la plupart de ces couples vivent en parfaite harmonie.

Question juridique

Le brigandage autrefois et aujourd'hui

Le brigandage était très fréquent autrefois, car il représentait l'unique moyen, ou peu s'en faut, de se procurer des fonds par des moyens illicites. L'argent liquide étant toujours transféré d'un endroit à un autre dans des caisses et des sacs, — les vêtements de fonds étant inconnus, — les bandits avaient beau jeu d'attaquer ceux qui devaient transporter des sommes rondelletes. Puis le développement des relations bancaires, le chèque et autres moyens de paiement ayant remplacé, dans une large mesure, les transferts de fonds, le brigandage diminua dans des proportions considérables, les voleurs ayant d'autres moyens de se procurer des ressources. On assiste malheureusement, depuis quelques années, à une recrudescence du brigandage, et les auto-stoppeurs ne sont pas les derniers à pratiquer ce genre d'exploits. Un exemple entre cent, ce chauffeur de taxi qui fut « sorti » de sa voiture, proprement assommé, embarqué de nouveau et laissé aux trois quarts mort au bord d'une route.

d'une bande formée pour commettre des brigandages ou des vols. Cette disposition est importante; la peine devrait être aggravée encore, comme le prévoit la législation pénale de certains pays, s'il s'agit d'un affilié à une bande; et il faudrait élargir en outre cette notion de « bande », car c'est surtout lorsqu'ils s'y prennent à plusieurs que les jeunes commettent des mauvais coups.

Le brigandage est l'un des très rares délits pour lesquels le juge peut prononcer la réclusion à vie, dans le cas où les violences exercées ont entraîné la mort et si l'auteur avait pu le prévoir, ou lorsque le délinquant aura usé d'une cruauté particulière envers autrui. Le brigandage est assimilé ici à un véritable assassinat, car celui qui frappe une personne à coups de marteau, par exemple, ne pourra guère se prévaloir d'avoir donné involontairement la mort!

L'extorsion a des points communs avec le brigandage, en ce sens que le délinquant exerce également une contrainte sur sa victime pour lui

extorquer un avantage pécuniaire auquel il n'aurait pas droit. Le malfaiteur peut user parfois de violence pour obtenir, par exemple, quittance d'une somme qu'il devait à la victime. Comme la victime ne court pas de danger imminent, dans ce cas, et qu'elle pourra, entre-temps, demander protection à la police, l'extorsion est punie moins rigoureusement que le brigandage, de la réclusion jusqu'à cinq ans au plus ou de l'emprisonnement. Dans l'extorsion, il n'y a en général pas de voies de fait. L'extorsion n'est guère pratiquée par des malfaiteurs de profession, mais par des gens auxquels certains films ont fait travailler l'imagination et qui croient qu'il n'y a qu'à... Dans un cas de ce genre, il ne faut en aucun cas céder aux menaces, car l'extorsion est le fait, en général, de ce qu'on appelait autrefois de « pâles voyous » qui s'effondrent dès qu'on leur tient tête. N'oublions pas que, dans ce domaine, comme dans d'autres, un peu de cran de la part de la future victime sauve en général la situation.

Se rend coupable de brigandage, aux termes de l'art. 139 du code pénal suisse, celui qui, dans le dessein de voler, aura exercé des violences sur une personne, l'aura menacée d'un danger imminent pour la vie ou l'intégrité corporelle ou l'aura de toute autre manière mise hors d'état de résister. Est passible des sanctions prévues pour brigandage celui qui, par exemple, menace quelqu'un d'une arme pour se faire remettre de l'argent, ou qui se livre à des voies de fait dans la même intention. Le brigandage simple, si l'on ose dire, est puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour six mois au moins; mais la peine sera la réclusion pour cinq ans au moins si l'auteur du brigandage a menacé de mort une personne ou lui fait subir une lésion corporelle grave, — comme dans l'exemple cité ci-dessus, — ou s'il fait partie

Zig-zag en Provence Le Moulin de Daudet

VIE et technique

Les premiers objets créés par l'industrie de l'homme sont des armes de défense et de chasse. Le silex était taillé de façon à être saisi facilement de la main dans sa partie arrondie, tandis que dans son extrémité opposée une pointe était soigneusement façonnée. A cette forme conique, se rattacha une variante remarquable, la fabrication des lames. Les grattoirs, pointes de flèches prédominent pendant la période paléolithique. L'os est également devenu, à la fin de cette période, un matériau important (aiguilles, pointes d'armes, harpons.)

L'homme a su de bonne heure créer le feu en frottant des silex ou des morceaux de bois. Cette invention contient en puissance tous les progrès de la technique de transformation de la matière, de la cuisson des aliments à la métallurgie.

Le feu et l'outil, donnaient à l'homme la clef de la transformation de la matière, la parole devait lui donner la maîtrise de la pensée.

Des modes de travail dus à l'ingéniosité de l'homme permettent d'obtenir les résultats escomptés. L'action de percussion posée (couteau) ou lancée (cognée) permettent de multiplier la force et le rayon d'action. L'abrasion permet, à la fin du néolithique, le façonnage d'objet en pierre polie et la poterie cuite naît du modelage et de l'action du feu. Cette période marque l'apparition d'applications nouvelles telles que la scie, le tranchet, la faucille. L'homme de chasseur devient cultivateur; l'apparition de la charrue marque le début d'une civilisation supérieure.

L'évolution est dès lors liée intimement avec la vie des grands Empires.

EGYPTE
Une extraordinaire évolution technique s'exprime dans les Pyramides et le Sphinx. Ces constructions prouvent une grande expérience de la construction et la connaissance des lois de l'équilibre. Dans les tombeaux, le mobilier, les vases, la verrerie et les étoffes témoignent de l'habileté manuelle et du goût artistique des artisans. Le métier à tisser reçoit le principe actuel de la séparation rapide des fils entre lesquels doit circuler la navette.

GRECE
Les Grecs par leur esprit de précision et de perfection classent les idées confuses léguées par les grands Empires d'Orient et leur donnent l'idée de grandeur. Ils découvrent, peut-on dire, la mère de toute science, les mathématiques. Leur art s'applique à l'armement, à la navigation, aux transports, aux arts. On leur doit la découverte de la vis destinée à avoir de nombreuses applications (assemblage, vis. hydraulique, presse).

EPOQUE ROMAINE
L'apport de l'Empire romain est insignifiant pour l'évolution des techniques. Leur intérêt réside dans les machines de guerre et le luxe. L'esclavage avilit l'homme en le mettant au rang de l'animal et de ce fait avilit aussi le travail.

MOYEN AGE
Le Moyen Age est lié à l'esprit des corporations dont le but primordial est d'augmenter le rendement et de mettre les découvertes au service de la société. Le technique médiévale, mûrie lentement, forme une base solide pour la civilisation de l'Occident. Ce sont des efforts patients et des adaptations solides qui donnent les bases de l'évolution moderne.

EPOQUE MODERNE
Chez les modernes, la physique est à la fois affaire de mathématiques et d'expérience. Des moyens de recherche tels que lunette astronomique, microscope, thermomètre, baromètre et pendule sont inséparables des découvertes de l'optique, de la physique et de la mécanique.

Le XVIII^e siècle recherche l'union de l'utile et du pratique. A partir du XIX^e siècle, les sciences et les techniques réagissent sans cesse entre elles conduisant à une accélération des découvertes.

La main fut le premier instrument de la technique humaine à façonner des outils, mais la machine a surpassé son créateur, le réduisant au rôle de simple surveillant. Elle travaille plus vite, sans fatigue, et bientôt l'homme de chair sera éliminé de ce circuit robot, posant ainsi un problème social important.

Marius Georges.

La Havane Psychose cubaine

Il s'est développé petit à petit sous le régime de Fidel Castro une étrange psychose collective issue de composantes fort diverses où le faux se mêle étroitement au vrai, de telle sorte que beaucoup de gens affolés en viennent à perdre tout équilibre et toute sérénité.

On n'en veut pour preuve que la frénésie avec laquelle, brusquement, des centaines de parents ont pris le parti d'embarquer leurs tous petits enfants à La Havane sur des avions pour qu'ils soient recueillis à Miami et pris en charge par des organisations affectées à l'assistance des réfugiés cubains anti-castristes. Ce vent de panique semble dériver d'un texte truqué, circulant en sous-main, reproduisant un soi-disant décret aux termes duquel tous les enfants de trois à dix ans seraient astreints à suivre des cours d'instruction physique et mentale, vivraient dans des établissements régionaux et ne pourraient voir leurs parents que deux fois par mois. Ce temps a été qualifié d'absurde par Fidel Castro lui-même et quatorze personnes, dont l'imprimeur clandestin qui l'a diffusé, ont été arrêtés.

La situation semble en réalité moins tragique. Jeunes garçons et jeunes filles sont groupés au sein d'associations de la Jeunesse rebelle et des Pionniers qui se contentent de chanter des chansons promettant aux Américains d'enterrer le dollar et le Ku-Klux-Klan...

En réalité, le gouvernement a placé, sur la demande des parents, précisément, environ un millier d'enfants dans des établissements d'Etat. Cette psychose n'en témoigne pas moins de l'atmosphère, tout autre que légère, qui ne fait que s'apesantir toujours davantage sur la grande île de la mer des Antilles.



Certes, on déjà beaucoup écrit sur ce moulin, unique en son genre, mais on ne peut s'empêcher d'en parler à nouveau lorsque l'on muse en Provence dont il est, mais oui, l'un des typiques attrait. Sa silhouette, avec son toit pointu, flanqué d'ailes délabrées, ne peut que faire revivre en nous des souvenirs lointains, inoubliables, car Daudet fut pour toute une jeunesse, l'initiateur d'un légendaire et mystérieux pays.

Le cadre où se déroulent les « Lettres de mon Moulin » n'a rien d'artificiel, l'auteur y chante les collines fleuries de lavande et de romarin, les fermes et leurs simples habitants, il nous montre les buissons de genêts semés de pétales d'or, et, tout en le lisant, nous voyons la dentelle rose et fragile que forment sur le ciel bleu de Fontvieille, les branches des pêcheurs en fleurs, contrée pleine de soleil et de joie, Daudet était alors pour

chacun, « le Monsieur de Paris » venu se reposer en un endroit caché, où il avait acquis « un moulin à vent et à farine, sis dans la vallée du Rhône, en plein cœur de la Provence sur une côte boisée de pins et de chênes verts ». C'était « un bien vieux moulin, abandonné depuis plus de vingt années et hors d'état de moudre, comme il appert des vignes sauvages, mousses et romarins, et autres verdure parasites qui lui grimpent jusqu'au bout des ailes ». Et c'est là, qu'il aimait, assis sur le pas de sa porte, se chauffant au soleil, suivre son inspiration en noircissant pages sur pages de sa fine écriture. Tout à coup, il devait s'arrêter pour écouter le chant d'un oiseau, ou suivre du regard le vol frémissant d'une libellule, puis pour notre plus grand plaisir, son idée concrétisée, il reprenait sa plume...

François Gos.

CINEMAS

Sion - Cinémathe

P Dès aujourd'hui à 15 et 20 h. 30
16 ans révolus - Tél. 2 25 78
Un grand film comique
français avec
Raymond BUSSIERES
Annette POIVRE
Denise GREY
Vera NORMAN
Les aventures désopilantes des
NAUFRAGES INVOLONTAIRES
avec les corsaires du Bois de
Boulogne.
ATTENTION! Ce film est à
déconseiller aux personnes
n'aimant pas RIRE...

Martigny - Etoile

Dès ce soir mercredi
18 ans révolus
Le chef-d'œuvre de Visconti
La plus grande sensation de
l'année
ROCCO ET SES FRERES
avec Alain Delon
et Annie Girardot

Martigny - Corso

Mercredi 15 - 16 ans révolus
LE DIALOGUE DES CARMELITES
Dès jeudi 16 - 16 ans révolus
Une fantastique épopée
LE ROI DES BOUCANIERES
avec Steve Reeves
et Valérie Lagrange

Saxon - Rex

Jeudi 16 - 16 ans révolus
Jerry Lewis dans
LE DINGUE DU PALACE
Dès vendredi 17 - 16 ans révolus
L'œuvre maîtresse du cinéma
français
LE DIALOGUE DES CARMELITES

Fully - Ciné Michel

Mercredi 15 - 16 ans révolus
Un immense éclat de rire
LE DINGUE DU PALACE
Dès vendredi 17 - 16 ans révolus
Un spectacle délicieux,
merveilleux
VACANCES ROMAINES

Valais, le pays des remonte-pentes mécaniques

Ce n'est pas sans raison que l'on appelle le Valais le pays des téléphériques et des télésièges, car un pointage, effectué le 14 novembre 1961, a donné les chiffres suivants des installations de remonte-pentes mécaniques en service dans notre canton :

- 12 télécabines
- 12 télésièges
- 29 téléphériques
- 110 téléskis

Et les demandes de concession continuent d'affluer. De nouveaux projets sont à l'étude un peu partout dans le canton. L'Union Valaisanne du Tourisme, qui est appelée lors de chaque cas de construction de téléphérique et de télésiège à donner son avis, a été consultée de nombreuses fois en une semaine.

Voilà qui montre bien l'essor touristique de notre canton et le soin que nos stations apportent à leur équipement technique.

SAAS-ALMAGEL (FAV). — Dans le cadre de l'aménagement hydro-électrique de notre canton, une société, la « Mattmark SA », construit un barrage dans la vallée de Saas, qui portera le nom de barrage de Mattmark.

A la suite d'études géologiques très approfondies, les ingénieurs responsables de la construction de ce barrage, estiment qu'il était nécessaire de procéder, avant l'érection du barrage proprement dit, à des injections de béton dans la masse rocheuse qui servira de base à l'édification de la digue.

Une société spécialisée dans ce genre de travail a installé là-haut tout un système d'injection mécanique qui est un des plus modernes en service actuellement. Le dosage des ingrédients et le transport de ceux-ci se fait automatiquement. Les installations d'injection représentent à elles seules une distance de quelque 64 kilomètres.

Lorsque toutes ces injections seront terminées, le barrage pourra alors être édifié.

Si rien ne vient contrarier la marche du travail, dans 7 ans environ une digue de 780 mètres de longueur et 115 mètres de hauteur s'élèvera à Mattmark.

Sierre et le Haut-Valais

Viège : Terrible chute d'un cheminot

VIEGE (FAV). — Hier en fin d'après-midi, vers 17 h. 30 environ, un grave accident s'est produit à Akerstrand.
Un conducteur de la ligne Viège-Zermatt, M. Edy Perren, âgé de 25 ans, marié, était occupé à manœuvrer avec un train de marchandises. Soudain, pour une raison encore inconnue, alors qu'il se trouvait sur le pont qui enjambe la Viège, M. Perren fit une terrible chute dans la rivière qui est presque à sec, et vint s'écraser sur les rochers situés quelques mètres plus bas.
Immédiatement secouru, le malheureux fut transporté, grièvement blessé, à l'hôpital de Viège.
Il souffre d'une fracture de la base du crâne, d'une fracture de bras, et de contusions multiples sur tout le corps.
Dans la soirée, son état était toujours considéré comme très grave.

Blessé pendant un match

VIEGE (Mr). — Lors d'une partie amicale disputée sur la patinoire de Viège lundi soir, le jeune Crettaz Ulrich, de Lalden, étudiant, a fait une si malencontreuse chute qu'il est resté inanimé sur la glace. Rapidement secouru, on devait le relever avec une fracture de la clavicule.
Nous souhaitons à ce sympathique hockeyeur un prompt rétablissement en espérant qu'il pourra, cette année encore, défendre les couleurs de son club.

Elle vint à point

OBERWALD (Tr). — Dimanche dernier, la neige tombait à gros flocons dans la partie supérieure de la vallée de Conches. On peut dire qu'elle vint à point puisque le même soir arrivait au Sport Hôtel du village, l'équipe suisse A pour les disciplines nordiques, où elle suivra un entraînement de quelques jours. A cette sympathique équipe, dans laquelle se trouve un enfant du village, le champion suisse Karl Hischer, nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et pleins succès.

Avec les pompiers

MOREL (Tr). — Consciente de ses responsabilités, l'Administration communale vient de faire l'achat d'une pompe à moteur des plus modernes. La compagnie des sapeurs-pompiers de la localité a profité de la réception de ce nouvel engin pour effectuer un cours théorique et pratique. Ce dernier était dirigé par le cap. Schmid Emile et obtint un grand succès.

Le Simplon est fermé à cause de la neige

SIMPLON-VILLAGE (Tr) — Par suite des fortes chutes de neige de la fin de la semaine, le col du Simplon est fermé à la circulation automobile. Le car postal, qui assurait la liaison entre les villages de Gondo et de Simplon-Village avec Brigue, n'a pas pu, dimanche dernier, franchir le col qui est déjà recouvert d'environ un mètre de neige. Comme on annonce encore de la neige, il est fort possible que cette importante artère ne sera plus ouverte à la circulation jusqu'au printemps prochain. Ce qui fait que les braves habitants de la région sont séparés du reste de notre pays pour une période qui risque d'être très longue. C'est toujours avec une certaine appréhension que ces gens voient ar-

Un écrivain à l'honneur

BRIGUE (Tr). — Aujourd'hui, l'Université de Fribourg fête le « Dies Academicus ». Mgr Adam, évêque de Sion, fera le sermon de circonstance tandis que le cardinal Augustin Bea de Rome affectuera le discours officiel. A la même occasion, le célèbre écrivain Edzard Schaper, habitant Brigue et bourgeois d'honneur de cette ville, recevra le titre de Docteur honoris causa de l'Université. Cette distinction lui est attribuée pour la défense qu'il a prise en faveur de la chrétienté. Nous félicitons sincèrement notre bourgeois d'honneur qui s'est déjà maintes fois signalé par ses nombreux écrits d'une valeur incontestable.

Statistiques paroissiales

MONTANA (Chx). — **Baptêmes :** Gabriel Sculati, d'Eugène et Gertrude Kamerer ; Laura-Antonella-Carla Cordonier, d'Arsène et de Franka Lolicera ; Christian Philippe Roh, de Maurice et d'Aline Rey ; Joël-Therrey Bonvin, de Francis et Simone Favre ; Jean-Daniel Florey, d'Henri et Eliane Zuber.

Mariages : Maye Jean-Roland, de François et Madeleine Donnet, et Rudaz Monique, de Rodolphe et Antoinette Pignat ; Bonvin Jacques, de Pierre Léon et Christine Eggs, et Rey Julie de Jules et Suzanne Tornay ; Jacquod Charles, de Lucien et Marie Rey, et Kummer Maria, d'Abraham et Emmy Wetter.

river l'hiver car, pendant cette saison, ceux qui désirent venir chez nous doivent se rendre à Iselle, en Italie, et emprunter la voie ferroviaire du tunnel du Simplon. Un service de car postal suisse assure bien le transport des personnes entre cette station italienne et les villages des environs, mais il est aussi souvent interrompu par les fréquentes chutes d'avalanches. Ce qui complique singulièrement les choses dans des cas de maladies ou d'accidents. C'est pourquoi, nous ne pouvons que jeter un regard d'admiration à l'adresse de cette courageuse population qui, malgré toutes les embûches, reste fidèlement attachée à sa terre natale et lui souhaiter tout de même un bon hiver.

De nouveaux bancs d'école

MOREL (Tr). — Par suite d'une décision prise l'été dernier à l'assemblée primaire, l'administration communale de la localité vient de remplacer les vétustes bancs d'école, qui depuis de nombreuses années se trouvaient dans les salles de classes, par des meubles modernes répondant aux exigences actuelles. C'est ainsi que chaque élève aura son siège particulier et pourra le régler selon ses désirs, ce qui est un avantage certain pour le développement corporel de l'enfant. D'autre part, l'enseignement en sera d'autant plus facilité. Nous félicitons l'administration communale qui, pour la santé de ses écoliers, n'a pas hésité à sacrifier une somme dépassant les 20.000 francs.

Un nouveau président de commune

STEINHAUS (Tr). — Pour remplacer M. Jentsch Emile, démissionnaire comme président de commune, les citoyens de la localité ont fait appel à M. Joseph Jentsch. C'est un homme qui ne manquera pas d'expérience pour remplir cette délicate fonction puisqu'il avait déjà été, il y a quelques années, à la tête de la commune. Nous félicitons le nouveau président et lui souhaitons beaucoup de succès.

Rénovation au poste émetteur

ERNEN (Tr). — Pour améliorer les émissions radiophoniques dans la vallée de Conches, le poste émetteur d'Ernen subira d'importantes améliorations. Les travaux dureront du 14 au 17 novembre et les émissions seront par conséquent interrompues pendant cette période.

Blessé à l'entraînement

MONTANA (Chx). — Hier soir, au cours d'un entraînement qui se disputait sur la patinoire artificielle de Montana-Crans, le jeune joueur de hockey, Johnny Glettig a dû recevoir les soins d'un médecin pour une fissure de poignet.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Saint-Maurice et le district

Elections communales à Lavey-Morcles

Lavey-Village a connu ce week-end une animation peu ordinaire. Comme tout le pays vaudois, cette petite commune d'te bien souvent le faubourg de Saint-Maurice, procédait à l'élection de ses conseillers ; attraction qui attira une foule de valaisans curieux de connaître les premiers résultats. Il est vrai que sa population compte bon nombre de compatriotes dont plusieurs étaient sur les rangs. Malgré une liste d'entente communale qui a fait passablement de bruit en période pré-électorale, les élections se sont déroulées dans le calme sans apporter de grands changements. Les résultats étaient d'autant plus improbables que pour la première fois les électrices de Lavey avaient leur mot à dire. Leur participation prouve qu'elles ne se sont pas fait tirer l'oreille pour se rendre aux urnes. Sur 8 candidats 3 de ces dames ont été élues.

Electeurs inscrits : 523 dont 257 hommes et 266 femmes.
Nombres de votants : 480 dont 246 hommes et 234 femmes.
Participation au scrutin 91,78 %
Suffrages exprimés : 20.475.
Liste radicale-démocratique : 9959.
Liste chrétienne-sociale : 4057
Liste d'entente communale : 3478
Liste socialiste : 2859
Listes manuscrites : 122
Sont élus 22 radicaux, anciennement 26 ; 9 chrétiens-sociaux (10) ; 8 entente communale ; 6 socialistes (9) soit 45 au total.

Obtiennent des voix : Liste radicale No 1 :
Cheseaux Marcel, Syndic sortant 368
Grognez Gustave, cons. com. sor. 340
Carron Adolphe, mun. sortante 330
Mazel Léo, nouveau 277
Grilli Angelo, cons. com. sort. 274
Pasche Alex, municipal sortant 274
Jaillet Jean-Jules, mun. sortant 264
Clere Valdo, nouveau 261
Dutoit Edouard, cons. com. sort. 258
Landoit Claude, nouveau 253
Sierro Joseph, cons. com. sortant 252
Ballet Philippe, cons. com. sort. 250
Cheseaux Marc, cons. com. sort. 249
Doudin Robert, cons. com. sort. 242
Lédérrey Pierre, nouveau 238

GRAIN DE SEL

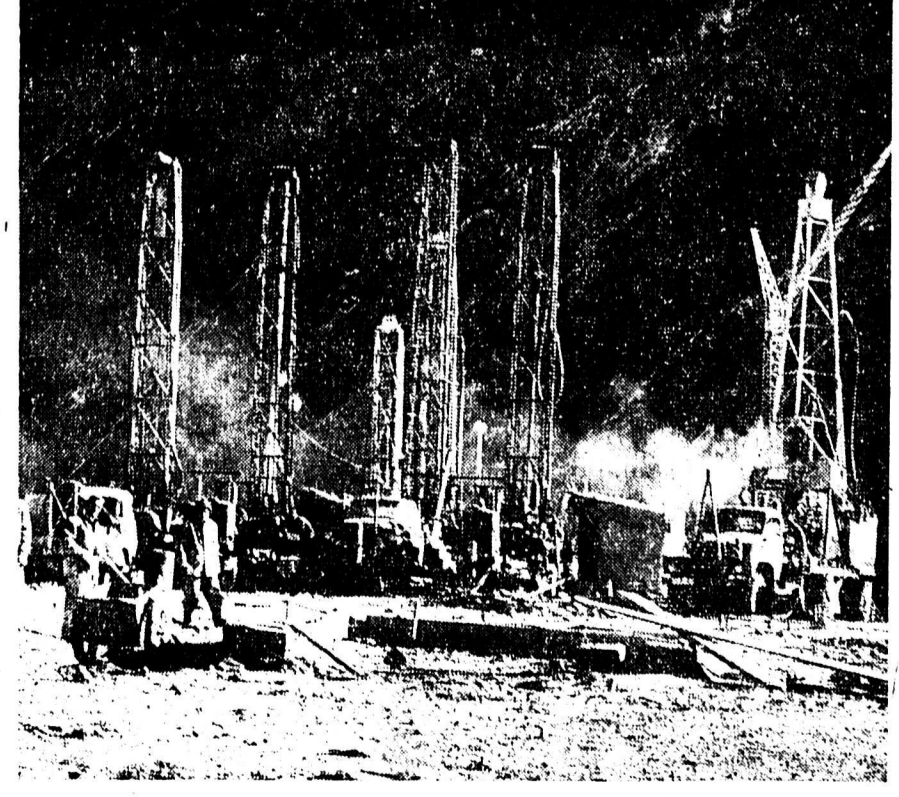
Le théâtre... à guichet fermé

Le téléphone sonne sans arrêt au bureau de vente des billets, au Théâtre du Casino, à Sierre.
— Allo !...
— Je désire retenir deux places pour le soir où sera joué le spectacle « Jean de la Lune ».
— Je regrette, Monsieur, il n'y a plus une place de libre. Elles sont toutes louées depuis une semaine.
— On présentera donc la célèbre comédie de Marcel Achard dans une salle archi-comble.
— On jouera à guichet fermé. Et, à Sierre, ce n'est pas la première fois que cela arrive.
— Ne dites plus que les Valaisans n'aiment pas le théâtre. Ils en raffolent, à condition que ce théâtre ne soit pas abstrait et que les pièces soient excellentes. Que les troupes, aussi, soient formées d'acteurs et d'actrices chevronnés.
— Même si le prix des places est élevé on se les arrache dès que la location est ouverte.
— Les Sierrois, que l'on taxait d'audacieux, n'ont pas eu tort. Ils ont vu juste.
— Pourquoi fallait-il, jusqu'à ces années dernières, aller à Lausanne ou à Genève pour voir une pièce de grande classe sur la scène d'un théâtre ?
— Bien rares étaient les troupes importantes qui se déplaçaient en Valais. Il en venait, certes, mais trop peu souvent.
— Et puis, il faut bien le dire, le public n'était pas celui d'aujourd'hui.
— La radio, la télévision — qu'on veuille l'admettre ou non — ont favorisé le goût du public et son orientation vers les arts.
— Nous en sommes heureux.
— Monthey, Martigny, Sion et Sierre nous offrent un choix intéressant de pièces cet hiver.
— Nous sommes gâtés, comblés.
— Il ne serait pas étonnant que l'on jouât, dans toutes ces localités, à guichet fermé.
— La preuve serait ainsi faite que les Valaisans approuvent sans réserve les initiatives de ceux qui osent sortir des chemins battus en prenant quelques risques financiers.
Isandre.

Chez les musiciens

MUND (Tr). — Les délégués des musiques du district de Brigue se sont réunis dimanche dernier à Mund. Il a été décidé de la prochaine fête de musique du district aura lieu le 17 juin 1962 à Mund.

Tour de forage à 2 000 mètres d'altitude



Au Congo, après un rapport accablant,

M. Tschombé est en difficulté

Le bastion katangais a su résister efficacement aux attaques des Casques Bleus, comme à celles de troupes du général Mobutu, mais cela tant que l'offensive portait son effort sur le sud de la province.

Maintenant que le gouvernement central de Léopoldville a déclenché une action militaire contre le Nord Katanga, Elisabethville est en perte de vitesse. Nul n'ignore en effet que le parti « Balubakat » majoritaire dans cette région est fortement opposé à M. Tschombé et à la sécession. Pour tout dire, la Balubakat est assez proche des thèses lumumbistes.

C'est pourquoi les troupes congolaises n'ont pas dû rencontrer d'autre résistance que celle des Casques Bleus à leur entrée à Albertville, le principal centre nord-katangais, à Nyunzu, Manono et Kabalo.

On se souviendra que ce n'est pas la première fois que le nord de la province, se désolidarise du gouvernement Tchombé.

A cette désagrégation de son territoire, le président katangais peut ajouter encore une autre menace. C'est la réconciliation officielle du général Lumumba, commandant en chef des troupes de la province pro-lumumbiste de Stanleyville, avec le gouvernement central de Léopoldville.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Léo, le premier ministre Adoula a rétabli dans son grade de major-général Victor Lundula. Celui-ci devient donc l'adjoint direct du général Mobutu et le chef militaire des provinces de Stanleyville et du Kivu.

Sur le plan international, M. Tchombé est aussi l'objet d'attaques violentes. Le Conseil de sécurité a

repris cette nuit son examen de la situation au Katanga. Mais hier, déjà, on avait entendu M. Bomboko, ministre des Affaires étrangères du Congo déclarer que le président Tchombé ne représentant pas l'ensemble du Katanga, il n'y avait pas de raisons constitutionnelles d'engager avec lui des pourparlers. Quand au délégué de l'Ethiopie, il préconisa la déportation par la force des mercenaires demeurant au Katanga. Mais c'est surtout la publication du rapport de la Commission internationale chargée d'enquêter sur la mort de Patrice Lumumba qui a défrayé la chronique à Manhattan. Formel sur ce point, MM. Lumumba, Okito et Mpolo ont été tués le 17 janvier après leur arrivée dans une villa située près d'Elisabethville et, selon toute probabilité, en présence de hautes personnalités du gouvernement de la province du Katanga, à savoir M. Tchombé, MM. Munongo et Kibwe. Des soupçons graves pèsent sur deux mercenaires belges qui seraient auteurs et complices du meurtre, connus d'après un

La France, face au problème de Berlin, a affirmé qu'il n'y a absolument rien de neuf

PARIS (AFP) — M. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, qui était l'hôte d'honneur à un déjeuner offert par la presse diplomatique française, a traité, entre autres, du problème de Berlin.

« S'il y avait une négociation avec les Russes, a dit le ministre, elle devrait porter sur un règlement européen, c'est-à-dire sur les problèmes résultant de l'Allemagne, de sa division, y compris le problème de Berlin et sur la sécurité européenne ».

Le général de Gaulle, lorsqu'il a dit que la France est toujours prête à négocier, à condition qu'il n'y ait pas de menaces, n'a fait, selon M. Couve de Murville, qu'énoncer une constante de la politique française : il est toujours bon de négocier, mais dans des conditions normales, c'est-à-dire entre partenaires négociant librement et dont l'un ne cherche pas à imposer une solution préparée à l'avance et surtout accompagnée de menaces, comme la Russie l'a fait depuis l'été dernier.

Interrogé sur les propos tenus par les dirigeants soviétiques avec les

ambassadeurs occidentaux au cours de la réception du 7 novembre au Kremlin et sur l'audience accordée par le président Nikita Khrouchtchev à l'ambassadeur allemand M. Hans Kroll, le ministre a répondu : « La question est maintenant bien éclairée. Il n'y a rien de nouveau ». Enfin, M. Couve de Murville estime que si, un jour, des arrangements satisfaisants ou un modus vivendi doivent être conclus sur le problème de Berlin, « il est difficile d'imaginer que le mur de Berlin subsiste ».

■ LOS ANGELES (Afp). — Une semaine après le début des incendies qui, ont ravagé Bel Air et le Canyon Topanga où 465 maisons appartenant à des personnalités d'Hollywood ont été brûlées, un nouvel incendie s'est déclaré dans les broussailles qui recouvrent les collines voisines des Monts San Gabriel et qui sont situés à environ 15 km de ces deux quartiers luxueux de Los Angeles.



Ces soldats attirent tous les regards à Accra

Ces deux soldats du Omenae de Akim Kotoko ont attiré tous les regards pendant une revue « militaire » donnée en l'honneur de la reine Elizabeth à Accra.

plan pré-établi.

Il est significatif aussi que ce rapport signale :

« M. Kasa-Vubu et ses collaborateurs (c'est-à-dire les membres du gouvernement central de Léopoldville) ont remis M. Lumumba et ses collègues aux autorités katangaises alors qu'ils savaient parfaitement qu'ils les mettaient entre les mains de leurs ennemis politiques les plus acharnés. »

Reste à savoir désormais qui est le plus coupable ?

De toutes façons, M. Tchombé et son ministre Munongo ne sortent pas vainqueur des épreuves actuelles. Et le Congo vit toujours en pleine anarchie.

André Rougemont.

Le malheureux otage russe de M. Molotov



Seule sa fille Svetlana, retenue comme otage en URSS, était venue saluer à la gare M. Molotov, qui a regagné Moscou.

Un médecin examine Ben Bella

Mais tout cela ne résout rien !

PARIS (Afp). — On apprend au ministère de la justice que Ben Bella et ses compagnons ont reçu, au cours de la matinée d'hier, la visite du professeur Hamburger, chargé de leur surveillance médicale. Ce dernier était accompagné de quatre assistants et d'un représentant de la Croix-Rouge internationale.

Selon l'entourage du garde des Sceaux, l'état de santé des trois détenus, s'il est l'objet d'une surveillance particulière, ne nécessite pas pour l'instant une alimentation forcée.

On précise place Vendôme que les détenus du Turquant, après avoir opposé une certaine résistance à l'application de la décision de transfèrement qui leur était notifiée par M. Schnell, directeur de l'administration

pénitentiaire, ont finalement accepté de s'y prêter. La porte de la chambre dans laquelle ils avaient « organisé » leur résistance, dut être crochetée et non enfoncée. C'est alors que Ben Bella et ses compagnons déclarèrent



Ben Bella (à g.), avec Boudiaf peu après leur arrestation. On sait que Ben Bella a été transféré dans un hôpital.

Une vaste épuration se poursuit en Egypte

LE CAIRE (AFP) — L'arrestation de près de 10 000 délinquants connus de la police et la destitution de quatre des principaux gouverneurs de provinces figurent parmi les nouvelles mesures « d'épuration indispensables pour l'établissement d'une nouvelle société » qui ont été prises au cours de la nuit de mardi par le gouvernement de la RAU.

L'aspect le plus spectaculaire de ces mesures d'épuration est l'arrestation des délinquants. Le ministre de l'Intérieur, M. Zakaria Mohieddine, a ordonné un gigantesque coup de filet pour débarrasser le pays de tous ceux qui « ne sont pas, par leur conduite, en accord avec les règles de la nouvelle société socialiste, coopérative et démocratique ».

● BRISTOL (Angleterre) (Reuter). — Le feu ayant éclaté dans leur maison de vacances, deux jeunes mariés et leur enfant de trois mois ont péri mardi carbonisés à Olveston, près de Bristol. Il s'agit des époux John David et Margaret Hamilton.

VALAIS DERNIERE

Découverte macabre

VOUVRY (FAV). — Hier, en fin d'après-midi, on a retiré du Rhône à Vouvry, à la hauteur de la gare, le corps d'un homme âgé de 40 à 50 ans.

Voici son signalement : taille, 160 cm environ, corpulence plutôt petite, cheveux châtain foncé, vêtu d'une chemise blanche avec au col l'inscription suivante : Abbe E. Pantaloni gris foncé se portant sans ceinture.

Tous renseignements au sujet de cette disparition sont à communiquer au commandant de la police cantonale, à Sion, tél. (027) 2 10 47 ou au poste de police le plus proche.

Au Caire, plus de 5 000 repris de justice ont été arrêtés. Trois grandes institutions de la banlieue de la capitale accueillent les délinquants.

Violente émeute : 4 morts

RANGOUN (AFP) — La violente émeute anti-musulmane qui a éclaté à Okkalapa, dans la banlieue nord de Rangoun, a fait quatre morts et une vingtaine de blessés hospitalisés. Deux des manifestants ont été tués par la police qui a dû ouvrir le feu à plusieurs reprises pour se dégager d'une foule hostile armée de couteaux, de barres de fer et de bouteilles cassées.

Les deux autres tués sont des musulmans qui ont été lynchés par la foule. De nombreux blessés, parmi lesquels quelques moines bouddhistes, ont été emmenés par les manifestants pour être soignés dans les villages environnants.

à M. Schmelk, qui les en remercia, qu'ils se tenaient prêts à monter dans les ambulances qui les attendaient.

Le directeur de l'administration pria alors les détenus de mettre leurs affaires en ordre. Ceux-ci confièrent à leur avocate, qui avait été appelée entre temps, deux valises de documents. Des scellés furent ensuite mis dans toutes les pièces où pouvaient se trouver des effets ou objets personnels leur appartenant.

Les trois détenus gagnèrent à pied les ambulances, leur état de santé

pouvant leur permettre comme leur permit de gagner à pied le pavillon de l'hôpital de Garches où ils se trouvent actuellement.

Dans ce pavillon, d'où l'on avait évacué avant leur arrivée dix-neuf jeunes convalescentes, les détenus algériens occupent trois chambres séparées mais pouvant communiquer entre elles.

Le transfèrement de Ben Bella et de ses compagnons à Garches ne résout rien, déclarait-on hier matin dans les milieux FLN de Rabat, politiquement, ajouta-t-on dans ces mêmes milieux, la seule solution possible et susceptible d'accélérer le processus qui conduit à la négociation est de rendre leur liberté aux cinq ministres algériens afin qu'ils puissent participer aux négociations GPRA - Gouvernement français.

Les observateurs à Rabat relèvent la différence très nette de ton entre, d'une part, cette prise de position relativement modérée, d'autre part, l'attitude « survoltée » des milieux marocains, en particulier des partis d'opposition.

Dans les milieux FLN de Rabat, on paraît même s'étonner de la violence de cette opposition marocaine, alors que, dit-on dans ces mêmes milieux, lorsque celle-ci fut au pouvoir de 1958 à 1960, elle ne fit rien qui ait permis d'aboutir à la libération de Ben Bella et de ses compagnons.

Montgomery condamné

LONDRES (AFP) — Un tribunal de Londres a condamné à 10 livres sterling d'amende et à 5 guinées de dépens le maréchal Bernard Montgomery, vicomte d'El Alamein.

Il s'agissait d'une contravention dressée au maréchal Montgomery le 22 juillet dernier pour « avoir conduit dangereusement et n'avoir pas respecté un sens unique ».

L'issue de l'entretien Adenauer - Kroll

BONN (Afp). — Un communiqué officiel a été publié, mardi soir, à l'issue de l'entretien qui s'est déroulé pendant plus d'une heure et demie, entre le chancelier Adenauer et le Dr Hans Kroll, ambassadeur de la République fédérale à Moscou, rappelé d'urgence à Bonn.

Le communiqué souligne notamment que le gouvernement fédéral « continuera de rechercher en commun avec ses partenaires occidentaux une solution pour la question de l'Allemagne et de Berlin sur la base d'un accord ».

Il souligne que l'ambassadeur, M. Hans Kroll, n'avait pas été autorisé par le gouvernement fédéral à faire part à M. Khrouchtchev, au cours de la conversation qu'il a eue avec lui le 9 novembre, de ses réflexions personnelles.

Un porte-parole du ministère fédéral des affaires étrangères a déclaré mardi soir qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à un rappel définitif de M. Kroll de Moscou.